

Le Pasquin

Tirage: 300 Vol.XXX No1 (OCT.-NOV.-DEC. 97)

Association des Familles Paquin inc.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

MEMBRE de la FEDERATION des FAMILLES-SOUCHES

OUVREZ VOTRE DICTIONNAIRE PAQUIN

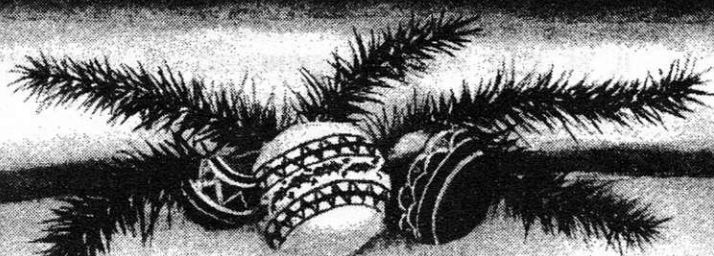
A TOUS VOS PARENTS QUI VOUS VISITERONT
INFORMEZ-NOUS DES AJOUTS ET CORRECTIONS

JOYEUX NOEL

GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX

BONNE ANNEE

JOIE, SANTE, BONHEUR & PAIX POUR TOUS





Association des Familles Paquin inc.

41 DES CANTONS CHARLESBOURG (QUEBEC)

G1H 7B1 TEL.: (418) 849-4501



ETES-VOUS MEMBRE EN REGLE?

OUI SI VOTRE ETIQUETTE D'ADRESSAGE INDIQUE:

"ECHEANCE AOUT 1998"



BULLETIN DE PRESENTATION DE RESPONSABLES

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ou de DOSSIERS

UTILISER L'ENVELOPPE ADRESSE pour P.6 et 20



QUELQUES EXEMMPLAIRES DU DICTIONNAIRE PAQUIN

SONT DISPONIBLES AU PRIX DE LANCEMENT: 80.00

+7.00 POUR FRAIS DE POSTE (AUX 1ers ARRIVES)

REDACTION: Charles-Henri Paquin

S O M M A I R E

Mot du président: Le dictionnaire, réactions	P. 3
Traduction par Réginald Paquin	P. 4
Affaires de l'Association	P. 5
Bulletin de présentation de candidats.....	P. 6
Lettre de Larry Paquin	P. 7
Recherches	P. 8
50ième anniversaire de mariage.....	P. 9
Conférence de Mme Jacqueline Faucher-Asselin.....	P. 10
Les Paquin dans la vie.....	P. 13
Chronique des décès.....	P. 17
Ajouts, modifications ou corrections : Dictionnaire	P. 19



GREVE AUX POSTES CANADIENNES

IL SE PEUT QUE LE CHEMINEMENT DU "PASQUIN"

SOIT PERTURBE... EXCUSEZ-NOUS!

MOU du PRESIDENT

REACTIONS

Merci de nos faire connaître vos réactions suite à vos lectures du "Dictionnaire des familles Paquin".

Je ne vous communiquerai pas toutes les encourageantes lettres reçues avec les paiements des factures du \$55.00 comme solde complet de notre volumineux document. Elles se résument à ceci: "Merci à tous vos collaborateurs et félicitations pour ce gigantesque travail... Nous avons vécu des journées inoubliables au Cap-de-la-Madeleine les 23 et 24 août derniers..."

Par contre, une "Cousine Paquin" mariée à un "non Paquin" nous dit sa déception de ne pas trouver le nom de son fils dans le dictionnaire alors qu'elle nous avait communiqué cette information en nous envoyant tout ce qui concernait sa famille. C'est vrai, mais nous n'avons fait ce travail qu'en tenant compte des "Paquin" et non de tous les autres patronymes. C'eût été impossible! Il fallait nous limiter et ne faire qu'une généalogie: celle des Paquin.

Il y a cependant un moyen à votre disposition pour personnaliser votre dictionnaire en y ajoutant ce qui vous concerne aux pages 1341 et suivantes, à l'annexe A. Ces pages furent insérées pour y faire des ajouts, des modifications ou des corrections. S'il s'agit d'erreurs à corriger, vous pouvez même enlever une de ces feuilles pour nous informer d'une correction ou d'une addition d'information, mais vous pouvez aussi y inscrire, pour vous, le nom de votre enfant avec au verso sa descendance et tout ce qui concerne cette nouvelle famille "non Paquin" qui se rattache à vous qui êtes Paquin.

Lors de vos rencontres des Fêtes, quelle belle occasion pour sortir votre dictionnaire Paquin (pourquoi ne pas le laisser à la vue) et de le faire feuilleter par vos proches. Si vous les aidez à se retrouver selon les indications que l'on retrouve au début du volume no 1, vous découvrirez sûrement des données incomplètes ou des corrections à effectuer en ce qui les concerne. Nous sommes toujours ouverts à toute correspondance de votre part, et si c'est d'intérêt général, comme ce fut le cas de la présente lettre de Madame Cécile Paquin-Lajoie qui m'inspire ce message, je vous écrirai dans nos prochains numéros du PASQUIN.

Encore une fois, merci de nous aider à perfectionner notre Dictionnaire des familles Paquin. Merci aussi pour votre participation nombreuse et enthousiaste à notre rassemblement du Cap-de-la-Madeleine.

Nous attendons vos suggestions pour la rencontre de l'été prochain.

Au plaisir de se retrouver en toute amitié dans la Foi et la Vaillance.

Charles-Henri Paquin, prés.

REACTIONS

Thank you for letting us know your reactions following your reading of "The Paquin Family Dictionary."

I won't give you all the encouraging letters received with the final payment of the \$55.00 for the large document. They can be classified in this way: "Thank you to all your collaborators and congratulations for this gigantic work. . . . We have lived some unforgettable days at the Cap de la Madeleine on August 23 and 24 last. . . ."

But against that, one "female Cousin Paquin" married to a "non Paquin" tells us of her disappointment in not being able to find the name of her son in the dictionary even though she had sent us that information when she sent us all that concerned her family. That is true, but we did this work in keeping track of the "Paquins" and not those of other names. This would have been impossible ! We had to limit ourselves and do but one genealogy: that of Paquins.

There is though a method at your disposition to personalize your dictionary by adding what concerns your family on the pages 1341 and following Annex A. These pages were inserted to make additions, modifications or corrections. If there are errors to correct, you can even remove one of these pages to let us know of a correction or an addition of information, but you can also insert, for your use, the name of your child with, on the reverse side, his descendance and all that concerns this new "non Paquin" family which is attached to you who are Paquin.

When you hold your holiday gatherings, what a beautiful occasion to take out your Paquin dictionary (why not leave it out for all to see) and have it leafed by your close relatives. If you help them to find their way according to the instructions that you can find at the beginning of Volume Number one, you surely will find some incomplete records or corrections to be made that concerns them. We are always happy to get correspondence from you, and if it has a general interest, as it was with the letter of Mrs. Cecile Paquin-Lajoie that inspired this message, I will write it in the following issues of the PASQUIN.

Once more, thank you for helping us to improve our Paquin Family Dictionary. Thank you also for your numerous and enthusiastic participation at our reunion at the Cap de la Madeleine.

We await your suggestions for the reunion of next summer.

Hoping to find ourselves in all friendliness in the Faith and Valiance.

Charles-Henri Paquin, pres.

LE DICTIONNAIRE DES FAMILLES PAQUIN

VOUS POUVEZ AVERTIR LA SOCIETE GENEALOGIQUE
DE VOTRE MILIEU... CE LEUR SERAIT UTILE!

AFFAIRES DE L'ASSOCIATION

NOUS LANÇONS CET APPEL A TOUS LES GENS DE
BONNE VOLONTE... C'EST UN S. O. S.

Le travail nécessaire à la parution du Dictionnaire des familles Paquin est terminé. Voilà un défi bien relevé grâce à un formidable travail d'équipe. Les Pasteur Paquin de regrettée mémoire, les Réginald Paquin, les Hélène Paquin et nous de l'administration de notre association: Charales-Henri, Roland, Alexandre, Pierrette, accompagnés de généreux bénévoles comme Jean-Marie Paquin et sa famille, pour n'en citer qu'un, nous sommes fiers d'avoir mené cette opération à bonne fin.

Est-ce que tout est terminé? Non, et nous avons besoin d'aide. Nous lançons un S. O. S. à tous ceux et celles qui seraient en mesure d'aider notre association à assurer ses lendemains.

Comme dans une course à relai, il faut transmettre le flambeau à quelqu'un et ça va de soi qu'il faut quelqu'un à qui transmettre ce flambeau. Est-ce Vous qui prendrez le flambeau pour franchir une autre étape? Prévoyez-vous trouver des collaborateurs (trices)? Il est rare que des gens se présentent d'eux-mêmes en disant: "Me voici, je suis la personne qu'il vous faut, je puis assumer la présidence, je me sentirais à l'aise à la vice-présidence, je me vois bien au secrétariat, je me chargerais du journal, je puis mettre à jour le dictionnaire, je serais un trésorier avisé." Pas d'illusion, on n'est pas en politique ici!

En général, on est trop modeste pour se présenter soi-même. Il faut qu'on nous sollicite, qu'on nous présente, qu'on nous dise que nous possédons le potentiel qu'on aurait intérêt à développer pour servir dans l'une ou l'autre des fonctions.

Pour faciliter la tâche des "chasseurs de tête" comme on dit dans l'industrie, je me permets de dire qu'il ne s'agit pas de lancer une personne dans une fonction sans préparation. Chaque membre actuellement en poste peut certainement aider une personne à prendre connaissance d'un dossier et à vivre de bons moments dans l'équipe des administrateurs de l'association.

Si vous avez des suggestions et des propositions à faire, informez-nous et nous ferons le nécessaire pour contacter ces personnes en vue d'une participation au travail en équipe comme personnel de cadre pour notre association.

L'échelle de salaire pour toutes et chacune de ces tâches est la même: Agir bénévolement dans la Foi et la Vaillance.

Les heures de travail: Horaire flexible respectant le rythme de travail de chacun ou chacune.

Qualifications requises: Aucun diplôme requis. Aux cousins et cousines Paquin de croire que vous pouvez vous présenter pour travailler à une bonne cause.

A qui adresser les candidatures: A votre association

Date limite du concours: C'est ouvert... ouvert... ouvert! C'est urgent.

Votre association a besoin de votre participation pour préparer la relève. Ne laissez pas aux autres le soin de nous transmettre des noms... Faites votre "devoir" dès aujourd'hui en vue de trouver une bonne dizaine de personnes aptes à se partager les tâches et responsabilités au sein d'une association comme la nôtre.

Merci à tous les appelés(es) qui répondront positivement.

Charles-Henri Paquin, prés.

BULLETIN DE PRESENTATION

Je _____ Membre de l'Association des Familles Paquin inc., demeurant à: Adresse:.....

 accepte de m'impliquer comme membre du conseil d'administration de notre association.
 Proposeur(e):.....
 Appuyé(e) par:.....
 Date:....-....-....

 (signature du candidat)

N.B.: Il n'est pas nécessaire que les gens qui veulent se dévouer et accepte d'être proposés pour oeuvrer au sein de l'association soient de la même région... Réginald est de Winthrop, Boston, U.S.A.; Hélène de Régina, Saskatchewan; Charles-Henri de Charlesbourg; Alexandre de Québec; Pierrette du Cap-de-la-Madeleine. Bienvenue à tous!

LES PAQUIN DANS LA VIE

NOUS SOMMES FIERS DE VOUS
MERCİ A CEUX QUI NOUS INFORMENT

966 Goldmine Trail
Fairbanks, Alaska 99712
October 21, 1997

Cher Charles-Henri,

Recently I have received the four volumes of *le dictionnaire des Familles Paquin*. I know what an achievement it is and how much work you and your colleagues put into it to bring it into realization in time for the August 1997 Rassemblement at Cap de la Madeleine. *Merci beaucoup* for your dedication in carrying on the work of Brother Pasteur Paquin.

It was very good advice to attend this important family reunion. While our French language was limited (despite studying it before our trip to Quebec and studying it at an Elderhostel workshop for a week in Sutton), we were still able to appreciate and enjoy the festivities at the reunion. Thank you for directing us to Reginald and Claire Paquin, they kind of took us under their wings, as we did not know anyone there.

While I was disappointed that we could not trace my grandfather Pierre-Joseph Paquin's lineage back to Nicolas, your referring me to Reginald gave me another resource to work with. After the reunion we journeyed to the Lanaudiere Region, where I joined the *Societe de Genealogie de Lanaudiere* in Joliette. While finding records of my grandmother we were unable to trace my grandfather. Officials there suggested that he may have been born in a neighboring village of St. Gabriel de Brandon. Also through reorganizations etc. some records might have been missing. Anyway, I forwarded all of this information, plus corrections on the descendents of Pierre Joseph and Hedwidge Durand Paquin, to Reginald. I hope, when the corrections and connections are made, I can re-collate the *dictionnaire des family Paquin* so the circle can be closed.

We enjoyed your beautiful Province of Quebec. We visited the Eastern Townships, Montreal Quebec City, the Lanaudiere and Laurentides regions. Everywhere people were friendly to us. We came away with much more of an appreciation for the Province and the culture. Now I am reading books, both fiction and non fiction of Quebec to gain a more historical understanding of the region.

Being from the West, I begin to understand the loss of family connections and history, even as immigrants from Europe to Canada and the United States lost theirs. So thank you and Reginald and all your helpers for filling in some of the blank spaces in the Paquin side of my family. We were impressed with the organization and the entertainment of the Rassemblement. The fellowship of the descendents of Nicolas Paquin was special. Again, *Merci beaucoup*.

Sincerely, 
Laurence M. (Larry) Paquin





RECHERCHES

VOTRE AIDE EST NECESSAIRE...

Voici un Paquin qui aimerait bien établir des liens permettant de remonter sa lignée généalogique jusqu'à notre ancêtre Nicolas.

A la page 909, volume 2 du dictionnaire des familles Paquin, on a bien:

McMILLIAM Vera
PAQUIN Lawrence
(Pierre-Hedwidge Durand)
n. 1909 Faribault, Minnesota (1)
m. 1932 (1)
1. Lawrence
2. Marion

On se rend donc au volume 1 du dictionnaire des familles Paquin pour trouver la famille de Pierre Paquin marié à Hedwidge Durand.

m. (Quand et où...?)

14 enfants y sont listés.....

Pour pouvoir remonter, il nous faudrait connaître les parents de Pierre Paquin marié à Hedwidge Durand qu'on trouverait dans les parenthèses à placer sous le nom de Pierre.

Parmi ces 14 descendants de Pierre et Hedwidge... ou chez des cousins et cousines, y aurait-il des gens qui pourraient nous aider?

Une pareille demande fut une réussite dans le passé. Pourquoi pas aujourd'hui?

Charles-Henri Paquin, prés.



Le CLSC du Centre-de-la-Mauricie rendait un hommage particulier à M. Léo Massie, qui a assumé la présidence des conseils d'administration provisoire et permanent de l'établissement pendant plus de 12 ans. Par la même occasion, le CLSC remerciait les quelques membres sortants de son conseil d'administration. Nous apercevons de gauche à droite, M. Philippe Grondin, administrateur sortant, M. Réjean Paquin, nouveau président du CLSC, M. Léo Massie, ex-président, M. Renald Turcotte, directeur général du CLSC et M. Robert Duchesneau, administrateur sortant.

Bon anniversaire Mamie!



Je me prénomme Félix, je suis né le 28 juillet 1997, je suis le fils de Kim Paquin et j'aimerais souligner l'anniversaire de mamie Danielle Paquin, qui aura 38 ans le 23 août 1997.

ANNIVERSAIRES

TOUS LES PAQUIN SE JOIGNENT A VOUS POUR DIRE
HEUREUX ANNIVERSAIRE!

Children Host Party for Paquins



MR. AND MRS. EDGAR PAQUIN

Margaret ("Peggy") Shiny and Edgar ("Red") Paquin were married Sept. 27, 1947, at St. Augustin Church in Manchester. Recently, a celebration was held at the Chateau Restaurant to celebrate the Manchester couple's 50 years of marriage. The event was dedicated to the memory of Doris and Armand Boucher who were married at the same time.

The celebration was hosted by the couple's children, Robert Paquin, Sue Rousselle, Richard Paquin and Ray Paquin, all of Manchester; Denise Roggs of Ft. Walton Beach, Fla., and Ron Paquin of Brentwood, along with their spouses and friends.

Also attending were their nine grandchildren, two great-grandchildren and 100 family and friends.

The evening included surprise guests, toasts, dinner, dancing, and the presentation of a trip to Nashville, Tenn.

Mr. Paquin is retired from the Bank of NH and Mrs. Paquin is co-owner of Peggy Sue's Dream Bouquet.

Lorsque nous sommes allés à St-Herménégilde pour la première fois, Edgar Paquin et ses soeurs joignaient nos rangs. Impressionné par l'atmosphère qui régnait dans nos rencontres, Edgar invitait les Paquin à se retrouver chez lui à Manchester. Avec son épouse et ses enfants, il organisa notre rencontre de l'année suivante.
CETTE ANNEE, ILS CELEBRENT EN FAMILLE LE 50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE MARGARET ET EDGAR PAQUIN.



CONFÉRENCE SUR LE JOURNAL DE FAMILLE*

Par Jacqueline Faucher-Asselin
Maître généalogiste agréée



**Une habitude à propager...
Pour une histoire à raconter**

Jusqu'à présent au Québec, peu de familles au cours des siècles ont tenu un livre ou journal dans lequel sont notés soigneusement les événements et anecdotes qui constituent l'histoire de leur famille.

On rencontre principalement cette pratique toutefois dans les familles de dénominations religieuses autres que catholiques, telles les protestants, presbytériens, adventistes, etc. qui tiennent une bible familiale dans laquelle sont consignés les renseignements généalogiques de contemporains et parfois même de plusieurs générations antérieures. Ils conservent ainsi de génération en génération et mettent à jour toute l'histoire de leur famille.

Ils auraient donc compris bien avant nous que les écrits restent et ménagent de longues heures de recherche aux descendants qui veulent connaître leur généalogie et l'histoire de leurs ancêtres. Pour ceux qui ont connu et vivent encore la famille traditionnelle, cela peut sembler superflu de tenir un journal de famille, mais..., les familles élargies des générations actuelles et futures en perdront véritablement leur latin si la génération des baby-boomers que nous sommes ne s'assoit pas une bonne fois pour tenir un tel *Journal de famille* consignait l'histoire des générations passées, actuelles et futures.

La famille en constante évolution

Depuis une quinzaine d'année, la famille a subi de profondes transformations qui nous inquiètent passablement jusqu'à se demander si elle est appelée à disparaître: non, c'est trop "génétique, trop inné", mais elle est vouée à une évolution certaine, pour ne pas dire révolution, qui commence en lion et n'a pas fini de nous surprendre.

Au delà de cette transformation majeure de la famille, persiste chez l'individu un sentiment d'attachement irrévocable et souvent même inconscient, sentiment qui refait surface un jour ou l'autre et provoque l'éveil à la connaissance de ses racines. C'est là que le journal de famille d'un parent lui viendra en aide pour l'éclairer sur ses origines sans qu'il ne doive s'éterniser dans des recherches qui ne lui donneront peut-être jamais de réponse de son vivant.

Comme vous le constatez déjà, la famille semble se compliquer lorsque vivent parfois sous le même toit d'un

d'un couple: ce fils qui est le mien, cet autre fils qui est le tien, un troisième qui est le nôtre et parfois même un quatrième que l'on a adopté. Aucun d'eux ne porte le même nom de famille; il y a un Boulanger-Perron, un Verreault-Drapeau, un Boulanger-Drapeau, et le neveu Faucher-Marchand adopté, qui n'est pas plus fauché que les autres! Et c'est parti, la course à l'identité des parents biologiques de chacun commence. Ce serait pourtant beaucoup plus simple de démêler les ingrédients de toute cette cuisine dans un journal de famille.

N'oublions pas de plus que l'immigration de nouvelles ethnies fait que la plupart des familles sont exposées à accueillir l'un d'eux ou plusieurs par des alliances: ce sont les ancêtres de demain dont il faut écrire l'origine et l'histoire dès le début dans ce *Journal de famille*.

Ce contexte actuel de la vie familiale moderne que nous connaissons et son évolution accélérée finira-t-elle par nous convaincre de tenir nous aussi notre bible familiale, avant de perdre le fil de nos racines et surtout le faire perdre jamais chez nos descendants?

Les promoteurs de la généalogie au Québec, vous et moi, devrions voir dans le *Journal de famille* un nouveau moyen de protéger la connaissance de nos racines par des écrits, à l'ère où justement on écrit beaucoup plus qu'on ne fait appel à la mémoire et à la transmission orale. La vie moderne accélérée et les exigences professionnelles ne laissent plus d'ailleurs de temps aux parents pour raconter l'histoire de leur famille aux enfants.

De plus, ne perdons pas de vue que depuis janvier 1994, les registres de 1900 à ce jour ne sont plus spontanément accessibles aux chercheurs ni à la famille comme auparavant pour démêler ce genre de pot-pourri. Et aussi, réalisons bien que de plus en plus, nos autorités gouvernementales s'empressent et se complaisent à répondre aux instances d'individus qui revendiquent même la confidentialité de leur identité et font à partir de ça de lois générales sous prétexte de protéger la vie privée des gens. N'est-ce pas un moyen d'exposer carrément le peuple à l'oubli de ses racines et de son histoire?

Objectifs visés

Le *Journal de famille* est basé majoritairement sur l'histoire d'un couple, avec ou sans enfant. Nous avons donc voulu que le couple inscrire le maximum d'informations sur son histoire, autant celle de la conjointe que du conjoint, et s'il y a lieu, celle de leurs enfants. Cette histoire du conjoint et de

la conjointe est toutefois enrichie par la connaissance de leurs aïeux jusqu'aux arrière-grands-parents sans toutefois vouloir pour autant lui faire dresser leur arbre généalogique, ce qui n'est pas facile pour tous.

Bien rempli de toutes ces informations, le *Journal de famille* couvre alors six générations et devient une mine d'informations par excellence pour la rédaction éventuelle de l'histoire d'une famille par ses descendants. C'est tout un trésor à découvrir dans un tiroir par un de nos descendants! Il est donc important de se donner comme objectif premier d'atteindre la majorité des couples et de les convaincre de tenir leur *Journal*. Éventuellement, le *Journal de famille* pourra aussi servir les chercheurs en généalogie et les historiens de famille. Ces derniers pourraient s'adjoindre la collaboration des familles en vue de l'utilisation des informations pour la rédaction d'une biographie d'un des leurs, ou encore d'une monographie familiale.

Cette étape est évidemment plus délicate et exigera des intervenants beaucoup de tact, et de respect évident des informations personnelles et confidentielles que certaines familles pourraient inscrire dans leur *Journal de famille*; s'assurer alors le plein consentement des personnes concernées avant de publier ces données ou s'en servir alors uniquement à des fins d'archives qui pourront être consultées seulement après la période réservée de 90 ans.

C'est pour cette raison que nous n'avons pas ouvert la porte à l'inscription d'informations confidentielles et que nous n'avons jugé bon de laisser plutôt le tenant du journal décider lui-même d'en inscrire (espaces libres avec suggestions.) Bien sûr, les données recueillies d'un *Journal de famille* peuvent évidemment comporter des erreurs, il faudra donc être prudent; elles permettront toutefois dans certains cas de compléter, confirmer ou infirmer une information déjà connue.

Critères de présentation du *Journal de famille*

Certains critères s'imposent quand on désire atteindre toute une population dans cet exercice de la tenue d'un *Journal de famille*:

- l'offrir à un coût abordable, donc à la portée de tous, et aussi le moins volumineux possible, ce qui ne découragera pas celui qui aura à la compléter.

- il est de plus facile d'utilisation par le fait des espaces prédéfinis pour l'inscription des informations.

Ces critères faciliteront d'autant la promotion du *Journal de famille* et contribueront à alléger la tâche de ceux qui le rempliront.

Les distributeurs du *Journal de famille*

La Fédération des familles-souches québécoises inc. et la Fédération québécoises des sociétés de généalogie sont les

distributeurs du *Journal de famille*; le premier le distribue à ses associations de familles et le deuxième aux sociétés de généalogies qui le vendent à leurs membres et au public en général.

La Fédération des familles-souches québécoises consent à la consignation d'une importante quantité d'exemplaires lors des rassemblement des associations de familles, à condition que l'association rapporte les exemplaires non vendus immédiatement après le rassemblement et en bonne condition.

Il en coûte deux dollars de frais de poste pour l'expédition d'un *Journal de famille*. Ce qui en hausse le prix du tiers. C'est la raison pour laquelle les associations de familles et les sociétés de généalogie accommodent ceux qui désirent se le procurer à un coût moindre en les offrant sur place lors de ralliements, de conférences ou de congrès. on peut se le procurer également directement aux sièges sociaux des Fédérations précitées, des associations de familles et sociétés de généalogie participantes ou encore par la poste.

Les promoteurs du *Journal de famille*

La promotion pour la tenue du *Journal de famille* peut se faire à divers niveaux et de plusieurs façons.

Les sociétés de généalogie et les associations de familles sont, il va sans dire, les mieux placées pour encourager leurs membres et le public en général à se le procurer et **surtout le remplir** régulièrement au fur et à mesure des événements; cette promotion peut se faire par le bulletin de liaison, lors d'ateliers, de cours de généalogie, de conférences ou de congrès, ou de rassemblements de familles. (Ainsi, le présent texte préparé par l'auteure, pourra être utilisé sans autre autorisation, pour une conférence sur le sujet lors de telles rencontres.)

Le généalogiste sera un bon promoteur pour la tenue du *Journal de famille*, d'abord en prêchant par l'exemple, puis en le recommandant ou même en l'offrant en cadeau aux membres de sa famille immédiate et élargie ou à ses amis, et même aux collègues de travail, enfin aussi en le suggérant dans des cours de généalogie. De plus, ceux qui ont déjà rédigé leur *Journal de famille* peuvent jouer un rôle important dans la promotion de sa tenue; en effet, en le montrant à ceux qui ne le connaissent pas encore, ils prennent la chance de leur en donner le goût et ils peuvent même faciliter la tâche aux autres membres de sa famille. Ainsi frères et soeurs, oncles et tantes auront intérêt à remplir d'abord chacun la section qui les concernent personnellement pour ensuite se passer les informations mutuellement au lieu de refaire chacun de son côté les mêmes démarches de recherche.

Contenu et utilisation du *Journal de famille*

Le *Journal de famille* comprend 56 pages et couvre l'histoire de six (6) générations.

Une DÉDICACE permet l'identification de la première personne qui remplira le Journal et la où les personnes désignées pour assurer éventuellement sa tenue.

Une page est réservée pour une PHOTO du couple qui prend en charge la tenue du Journal, avec la possibilité d'une autre photo de couple avec leurs enfants ou, le cas échéant, celle de leurs parents avec leurs enfants.

Les deux pages suivantes permettent la présentation du COUPLE qui remplit le Journal et de informations sur leur union: naissance, baptême, parents, marraine, parrain, résidence, profession ou métier, mariage, veuvage, mariages antérieurs, etc.

Dix pages sont réservées pour L'HISTOIRE DU CONJOINT ET DE SA FAMILLE et d'autant pour celle de la CONJOINTE ET SA FAMILLE. Dans les deux cas, il y a une description de la personne depuis sa naissance, de ses parents, ses grands-parents, ses arrière-grands-parents, ses frères et soeurs, ses oncles et tantes. Pour chacun d'eux ces sujets sont traités: nom, prénom, naissance, baptême, mariage, conjoint, enfants, quelques notes et souvenirs du conjoint(e) les concernant.

L'HISTOIRE DE LA VIE DU COUPLE comporte quatre pages et propose 17 sujets: première rencontre, mariage ou union, réception, voyage de noces, résidences, meubles et objets de famille, carrières, loisirs, bénévolat, amis, vacances, voyages, etc.

La description des ENFANTS DU COUPLE: prénom, naissance, baptême, parrain, marraine, poids et taille, (couvre quatre pages avec la possibilité de douze enfants).

L'HISTOIRE DES ENFANTS DU COUPLE occupe deux pages par enfants et pour une possibilité de six (il est possible de faire des photocopies s'il y en a d'avantage): développement, enfance, maladies, description physique, traits de caractère, anecdotes, études, diplômes, loisirs, sports, voyages, résidences successives, profession, emplois, mariage, etc.

Une page est réservée pour noter certains éléments de la VIE DE FAMILLE: NOUS ET NOS ENFANTS; événements importants, loisirs, sorties, repas, moments précieux.

Deux pages permettent de consigner la liste de PETITS-ENFANTS DU COUPLE (espace pour 20, si plus, on peut ajouter des pages): noms, prénoms, père et mère, naissance, baptême, parrain et marraine.

Les deux dernières pages sont réservées aux DÉCÈS DE MEMBRES DE LA FAMILLE (des arrière-grands-parents aux petits-enfants): nom, prénom, conjoint(e), parents, décès, sépulture, cause de décès (pour références éventuelles aux facteurs héréditaires pour les descendants).

Conseils et conclusion

La façon la plus simple et la plus rapide de remplir son Journal de famille, et avec le plus d'exactitude aussi, c'est d'inscrire les informations au fur et à mesure des événements, afin d'éviter des recherches subséquentes onéreuses.

Il est souhaitable de le remplir dans la mesure du possible bien entendu, en présence de la personne ou de la famille concernée par chacune des sections (chaque enfant par exemple), car ils vous feront penser d'inscrire des événements ou anecdotes importants de leur vie et qui vous auraient peut-être échappé.

Pour faciliter et accélérer l'inscription des information dans une même famille, (entre frères et soeurs, oncles et tantes), il est recommandé que chacun d'eux remplisse d'abord la section qui le concerne pour transmettre ensuite ses informations aux autres membres de la famille, au lieu de répéter chacun les mêmes recherches avec le risque de faire des erreurs. Si le nombre d'enfants, frères, soeurs, oncles ou tantes dépasse les espaces prévus, il y a lieu de faire des photocopies de la dernière page concernée et de la coller à la suite dans cette section. Ce conseil vaut pour toutes les sections.

Il en revient maintenant à chacun de nous de prendre en main la rédaction de notre *Journal de famille*, de la faire connaître et d'en promouvoir la tenue dans nos familles respectives, auprès de nos amis et dans le milieu de travail, afin qu'il devienne véritablement **une habitude à propager... pour une histoire à raconter**. Pourquoi ne pas en offrir un exemplaire lorsque vous êtes invités à dîner chez un parent ou un ami, pour un anniversaire ou toute autre occasion. Ce cadeau sera sûrement apprécié et le sera davantage par les descendants qui découvriront ce "trésor" d'histoire de famille dans quelques années.

À titre d'information, frais ajouté pour toute commande postale:

1 exemplaire:	2,50 \$
2 exemplaires:	3,00 \$
3 à 10 exemplaires	4,00 \$
11 à 20 exemplaires	6,00 \$
21 à 40 exemplaires	7,00 \$
41 à 50 exemplaires	8,00 \$

Résidents de l'extérieur du Canada: payable en dollars U.S.

**L'auteure permet à toute personne qui le désire d'utiliser le présent texte afin de le reproduire dans leur bulletin de familles respectives et de s'en servir pour une conférence sur le sujet. ■*

B 4 *Le Devoir, le vendredi*

LE DEVOIR, LE VENDR

25 juillet 1997

♦ TOUR

VOYAGES

Des phares nuit et jour

Des phares dans la nuit. Le langage automobile a emprunté l'expression. Mais bien avant et pendant des siècles et des millénaires, des phares allumés dans l'obscurité la plus noire ont été le salut des marins, leurs points de repère connus, attendus, espérés, dans leurs incessantes pérégrinations. Et ces phares, le plus souvent élevés contre le vent et la vague, parmi les récifs et les rochers ou à l'approche de hauts-fonds, ont marqué le paysage des populations du littoral qui guettaient le passage des voyageurs des mers.

La mémoire humaine est peuplée de ces tours de feu et de lumière. Déjà, dans l'Antiquité, l'une d'elles, à l'entrée du port de Rhodes, a trouvé place au sein des Sept merveilles du monde. En un mot comme en cent, les phares font partie de la civilisation universelle. Ce qui n'assure pas leur pérennité physique pour autant. Voyons l'exemple du Québec.

Nous nous sommes rencontrés la semaine dernière. Mon amie Dominique m'avait demandé: «*Les phares, ça t'intéresse? Je connais quelqu'un qui pourrait t'en parler d'abondance.*»

Une frêle jeune femme: mince et toute menue, Anny Jo Paquin correspond bien à l'archétype. Mais tout aussi décidée: elle fut candidate — défaite, bien sûr — du NPD dans Matapédia-Matane lors de la dernière campagne électorale.

Outre le chômage et la défense des programmes sociaux, elle s'est passionnée pour les phares. De la Gaspésie et de tout le Saint-Laurent, depuis l'île Greenly près de Blanc-Sablon jusqu'au cap aux Oies dans Charlevoix. Plus d'une trentaine au total.

«*Savez-vous qu'ils sont en danger?*» qu'elle demande en me mettant sous les yeux un article du *Soleil* du 24 mai qui faisait état des intentions de la Garde côtière d'en supprimer plusieurs à l'automne. Ceux, en fait, de Cap-au-Saumon construit en 1955, du cap Bon-Désir (1919), de Cap-Chat (1909), du cap de la Madeleine (1906), du cap de la Tête-au-Chien (1919), de Cap-d'Espoir (1939), de Percé (1915), de Pointe-au-Père (1859), de la pointe Bonaventure (1902), de Pointe-des-Monts (1830). La raison? L'argent, évidemment. Alliée au retrait de bouées, cette suppression permettrait des économies annuelles de 1,3 million de dollars: «*Une perte inestimable qui n'amènera que des économies de bouts de chandelle*», déclarait au quotidien de Québec le capitaine Marc Harvey, un habitué du Saint-Laurent. Qui ajoutait: «*Un pays qui n'a plus les moyens de les garder allumés est un pays bien pauvre.*»

«*J'ai appelé diverses personnes à la Garde côtière. On m'a dit qu'ils étaient trop vieux, passé date; que leur technologie était dépassée et qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer une navigation sécuritaire; qu'ils étaient inutiles, qu'ils coûtaient cher pour rien. On m'a dit qu'ils les remplaceraient par des tours de métal surmontées par des sources de lumière plus performantes. Que, s'ils n'étaient pas capables de les vendre, ils les*

supprimeraient... sans jamais parler de les démolir.»

Elle reprend son souffle: «*À Patrimoine Canada, on n'a jamais donné suite à la télécopie qu'on m'a demandée. Le fonctionnaire à qui j'ai parlé ne me prenait pas très au sérieux. J'étais pour lui, qu'il m'a dit, "une jeune femme qui se cherche une cause célèbre".*»

Depuis le début juin, elle fait circuler une pétition pour la sauvegarde des phares.

Dans sa démarche, elle évoque des questions de patrimoine («*des monuments que la bureaucratie n'a pas encore reconnus, qui parlent d'une façon de vivre révolue*»), de sécurité («*il y a encore des navigateurs, des petits pêcheurs qui les utilisent*»), de tourisme («*les voyageurs aiment bien ce type de monuments parce qu'ils parlent de nous, et on peut les recycler pour en faire des centres d'interprétation, des restaurants*»).

Le 26 juin, elle a écrit à la ministre Sheila Copps, responsable du Patrimoine. Et attend encore la réponse. Elle n'a pas demandé de drapeau non plus... Anny Jo Paquin a jusqu'au 15 septembre pour acheminer sa pétition à un député de l'opposition qui en saisira officiellement le gouvernement fédéral. Mais les phares ne brillent guère dans les nouveaux cieux du néolibéralisme. La solution, encore une fois, risque de retomber dans les mains des «collectivités locales», si commodes en cette ère de compressions à tout va et des pelletages qui les accompagnent.

Et, pendant ce temps-là, le 16 juillet exactement, le gouvernement du Canada faisait des annonces en grande pompe. Une première, par Martin Cauchon, secrétaire d'Etat responsable du Bureau fédéral de développement régional pour le Québec (BFDRQ), soulignait un investissement de plus de 1,5 million sur une période de cinq ans dans la mise en marché du «*Québec maritime*», une région touristique comprenant le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et toute la Côte-Nord.

Une seconde, du ministre de l'Industrie, John Manley, concernait le Fonds de développement de l'industrie touristique qui permettra d'injecter 500 millions dans des «*projets visant à créer des installations touristiques haut de gamme à l'extérieur des grands centres urbains à l'échelle du pays.*»

Textuel.

■ Si jamais vous voulez communiquer avec Anny Jo Paquin: 4831, rue Henri-Julien, Montréal H2T 2E2, ☎ 514-843-8647.



Norman
Cazalais

Le virage ambulatoire:

Xa

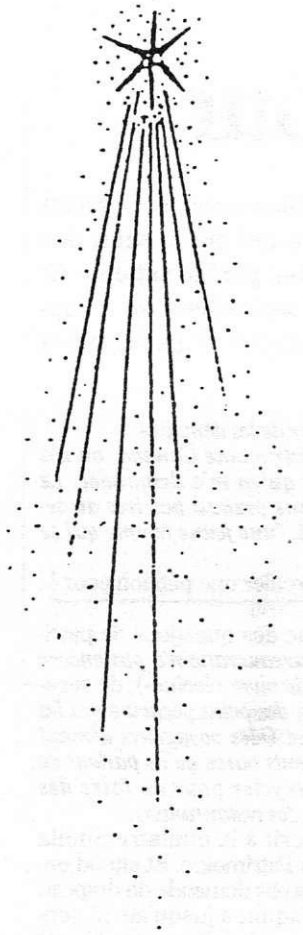


PHOTO ANDRÉ FORGET. *La Presse*

Nicole Beaudoin (à gauche) et Marie-Hélène Paquin, de Virage en douce, estiment que le secteur privé a un rôle important à jouer en matière de soins à domicile.

une occasion d'affaires

Presse du dimanche 21 Septembre 1997

MARC THIBODEAU

Pour la présidente de Virage en douce, Marie-Hélène Paquin, le virage ambulatoire, lancé véritablement en 1995, constitue une singulière occasion d'affaires.

« Il était évident dès le début que les CLSC, en raison de la rapidité d'implantation du virage, n'auraient pas suffisamment de temps pour se réorganiser et qu'il y aurait de la place pour le secteur privé. C'est ce qui s'est passé », explique Mme Paquin, travailleuse sociale de carrière.

Sa jeune compagnie, qui emploie à la pige une dizaine d'infirmières, des préposés aux bénéficiaires et des spécialistes paramédicaux « triés sur le volet », offre depuis février des services aux personnes qui retournent à leur domicile après une opération en milieu hospitalier ainsi qu'aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Inspirées par l'ampleur du fardeau imposé au réseau des CLSC, bon nombre de compagnies privées de même nature ont vu le jour au cours de la dernière année.

Le phénomène, difficile à cerner, est accentué à l'heure actuelle par le programme de départs assistés du gouvernement, qui libère une foule de professionnels de la santé d'expérience pouvant être tentés par une nouvelle carrière.

Jacques Lorion, directeur général du CLSC Côte-des-Neiges, affirme avoir été sollicité au cours des derniers mois par une vingtaine de compagnies désireuses de prêter main-forte, contre argent sonnante, au centre, en plus de proposer directement leurs services à la population.

« Beaucoup sont des compagnies qui naissent et qui meurent en quelques jours, des « fly-by-night ». Nous sommes contraints de faire enquête avant de décider si nous pouvons leur confier des tâches lorsque nous sommes débordés », note M. Lorion, qui ne craint pas une « privatisation » des services de maintien à domicile, puisque ce sont les CLSC qui paient pour les soins « essentiels » pour les patients, même lorsqu'ils sont administrés par des compagnies privées.

Virage en douce, qui se veut une compagnie « sérieuse », a déjà agi à plusieurs reprises comme « sous-traitant » pour des CLSC. Mais la compagnie, affirme Mme Paquin, prête aussi main-forte à des patients qui estiment ne pas recevoir tous les services dont ils ont besoin du réseau public.

« Ce sont souvent des cas lourds, des gens qui ont besoin d'être rassurés », note Mme Paquin, qui précise vouloir travailler « en complémentarité » et non en compétition avec les CLSC.

Depuis quelques semaines, elle visite régulièrement une dame de 78 ans, psychotique, qui refuse de quitter sa résidence depuis le décès de son mari, survenu il y a plusieurs mois. « Le CLSC entretient un contact avec la patiente. Mais elle a vraiment besoin de visites fréquentes à sa rési-

dence, a expliqué Mme Paquin. C'est elle-même qui nous a appelés pour demander notre aide, au grand soulagement de sa famille. »

À l'heure actuelle, près de 40 % des clients de l'entreprise sont des personnes qui sont insatisfaites du support du CLSC et veulent de l'aide additionnelle, explique Mme Paquin. Près de la moitié d'entre elles n'ont pas d'assurance privée et doivent conséquemment payer de leur poche cette aide.

Afin d'éviter que les services de Virage en douce ne bénéficient qu'aux personnes les plus aisées, Mme Paquin et la coordonnatrice de l'entreprise, Nicole Beaudoin, souhaitent mettre sur pied un fonds spécial pour desservir les personnes éprouvant des difficultés financières. « À l'heure où l'État se retire, le privé doit s'impliquer, mais de façon responsable », estime Mme Beaudoin.

Les compagnies d'assurances ne sont évidemment pas insensibles aux besoins croissants de la population dans ce domaine. La Croix-Bleue, qui a lancé en 1995 un programme couvrant les soins à domicile postopératoires, rapporte par exemple une croissance annuelle de 25 % dans ce secteur.

La directrice générale intérimaire de la Fédération des CLSC du Québec, Andrée Gendron, estime que cette croissance est le reflet de l'inquiétude de la population face au virage ambulatoire et non de la situation réelle sur le terrain, où, assure-t-elle, les CLSC livrent actuellement les services médicaux « essentiels » à domicile en faisant appel « à la marge » aux entreprises privées.

L'année dernière, les CLSC ont versé 12 millions à des agences privées sur un budget total, pour le maintien à domicile, de 180 millions. Les services que les personnes paient elles-mêmes sont « complémentaires », dit-elle, aux services essentiels.

L'aide du secteur privé au CLSC pourrait devenir superflue au cours des prochaines années, affirme Mme Gendron, à mesure que les ressources promises dans le cadre du virage ambulatoire se concrétiseront.

« Le gouvernement doit continuer à payer les services à domicile essentiels requis par la population. Ce n'est pas le particulier qui doit débours », déclare la directrice générale intérimaire, qui s'inquiète, dans le cas contraire, de voir un système à deux vitesses prendre racine.

La présidente de Virage en douce, pour sa part, ne voit pas le travail se tarir à l'horizon. Et elle ne tarde pas à réagir lorsqu'on lui demande si son entreprise favorise la création d'un tel système.

« Ce n'est pas nous qui avons créé les besoins actuels, c'est le gouvernement », tranche Mme Paquin.

DEMAIN : Les tribunaux s'en mêlent.

À Verdun, c'est une femme qui commande

Au poste de police de Verdun, le patron a de longs cheveux blonds et des ongles vernis. Johanne Paquin, 36 ans, policière et toujours femme jusqu'au bout des doigts, est effectivement commandant de la police de quartier de Verdun avec, sous ses ordres, une quarantaine d'agents et d'employés.



« Mon histoire est plutôt banale, raconte-t-elle. Je me préparais à faire des études en comptabilité et en chimie quand mon père m'a confié qu'il m'imaginait assez bien dans la police ! »

Sportive et femme de défi, Johanne attrape l'idée au vol et s'inscrit en techniques policières au collège de Maisonneuve. Ce sera ensuite l'Institut de Nicolet, puis la patrouille, les grades de sergent et de lieutenant, l'organisation des services d'ordre lors de grands événements et finalement, après 15 ans de police, le poste

de commandant de la police de quartier de Verdun, le premier poste de commandant octroyé à une femme dans la police de la CUM.

« Ça arrive juste à point, dit Johanne de cette première. Les femmes sont maintenant bien intégrées dans la police, et les hommes n'ont pas de problème avec ça, même quand la policière est commandant. »

Pourtant, Johanne n'a jamais joué au gars. Son poste de police actuel a de jolis rideaux accrochés aux fenêtres et des couleurs heureuses. Et comme une vraie femme, elle va mettre son nez tous les jours sur le chantier de construction du futur poste de Verdun, question de surveiller « les petits détails ».

Cela dit, Johanne n'est pas d'accord quand je suggère qu'une femme

commandant a des chances d'être meilleure dans la gérance du nouveau concept des polices de quartier.

« La police de quartier, c'est simplement une police plus proche des gens, une police qui travaille en collaboration avec tous les intervenants du milieu », explique-t-elle.

« Tout ce que ça prend pour commander une telle équipe, c'est de la sensibilité, et la sensibilité n'appartient pas qu'aux femmes. »

Passionnée par son métier, Johanne n'a pas d'autre grand rêve que de réussir ce pari d'une police amicale, en relation avec son milieu. Mariée à un policier et mère de deux jeunes garçons qui trouvent ça « extra » d'avoir une mère policière, elle consacre ses temps libres à sa famille, à la peinture et... au lieutenant-gouverneur. En effet, le commandant Paquin est aussi aide de camp de l'Honorable Lise Thibault, poste honorifique et bénévole qui consiste à organiser les déplacements du lieutenant-gouverneur dans le respect du protocole.



Photo GILLES RE...

JOHANNE PAQUIN, commandant de la police de quartier de Verdun, en compagnie de l'agent Marcel Masse.

A ST-HERMENEGILDE

LE PIQUE-NIQUE FAMILIAL PAQUIN-CRETE
AURA LIEU LE 11 JUILLET 1998. TOUS INVITES!

CHRONIQUE DES DECES

DONNE, SEIGNEUR LE REPOS ETERNEL A NOS AMIS
QUE TU AS RAPPELES PRES DE TOI!

Paquin, Thérèse M. On May 4 1997. **Thérèse M.** (née Gauvin) beloved wife of **Raymond A. Paquin**, devoted mother of **Susan M. Baldwin**, **Michele A. Beecher**, **Raymond A. Paquin Jr.** and **Robert K. Paquin**. Also survived by 11 grandchildren four sisters, two brothers and pre-deceased by three brothers and two sisters.

Paquin, Jn-Louis. Au C.H. de St-Raymond, le 19 octobre 1997, à l'âge de 88 ans est décédé monsieur **Jean-Louis Paquin**, époux de feu dame **Sara Paquin**. Il laisse ses enfants: **Jacques** (**Lucille Beauchemin**), **Pierrette**, **Jean-Yves**, **Lise** (**Raymond Imbeault**), **Huguette** (**Herman St-Amant**), **Gaétan** (**Angèle Lefebvre**), feu **Onil** (**Fernande Légaré**), feu **Denis** (**Jeanne Rousseau**).

Paquin, J.A. Marcel. A Québec, le 12 novembre 1997, à l'âge de 75 ans est décédé monsieur **J. A. Marcel Paquin**, époux de dame **Georgette Côté**. Outre son épouse, il laisse ses enfants: **Céline** (**Marcel Boudreault**), **Lise** (**Jean Légaré**) et **Gisèle** (**Gratien Roy**).

Paquin, Annette. A Trois-Rivières, le 21 octobre 1997, est décédée à l'âge de 94 ans, dame **Annette Paquin** épouse de feu **Léo-Paul Gagnon**, fondateur de **Caron & Gagnon Ltée**, de Louiseville. Elle laisse ses enfants: **Jeanine** (**Réjean Rabouin**), **Yvette** (feu **Raymond Comtois**), **Lucille** (**Vincent Trottier**), **Raymond** (**Thérèse Larose**), **Madeleine** (**Gaston Lamirande**), **Pierre** (**Claire Page**) et **Jean-Guy** (**Thérèse St-Cyr**).

Paquin Lamirande, Lucienne. A trois-Rivières, le 26 octobre 1997 est décédée à l'âge de 75 ans, dame veuve **Edouard Paquin**, née **Lucienne Lamirande**, demeurant à Louiseville. Elle laisse ses enfants: **Réal** (**Lynda Valois**), **Olivette** (**Pasquale Annunzii**) et **Raymonde**.

Paquin, Armand. Au C. H. de la Mauricie, le 30 octobre 1997, est décédé à l'âge de 84 ans, monsieur **Armand Paquin**, demeurant à Lac-à-la-Tortue. Outre son épouse, dame **Lucienne Brunet**, il laisse ses enfants: **Lauréanne** et **Johanne** (**Jean-Guy Girard**).

Paquin, Georges. A Sherbrooke, le 4 octobre 1997 est décédé à l'âge de 78 ans, monsieur **Georges Paquin** époux de dame **Berthe Aubry**, demeurant à Ste-Eulalie. Outre son épouse, il laisse son fils **Gilles** (**Hélène Vigneault**), ses filles: **Ghislaine** (**François Béliveau**), **Lise** (**Gérald Leblanc**), **Claire** (**Daniel Leblanc**), **Nicole** (**Marcel Mathieu**) et **Louise** (**François Therrien**).

Paquin, Albert. Au C.H. de la Mauricie, le 8 octobre 1997, est décédé à l'âge de 85 ans, monsieur **Albert Paquin**, époux de dame **Simone Thiffeault** de Shawinigan-Sud. Outre son épouse, il laisse ses enfants: **Charlotte** (**Michel Mercier**), **Julie**, **Josée** et **Jean-Christian**.

Paquin Boutin, Aline. A Montréal, le 5 octobre 1997, est décédée à l'âge de 69 ans, dame **Aline Paquin**, épouse de feu **Henri Boutin**, ayant vécu à Grand-Mère et demeurant à St-Léonard. Elle laisse ses enfants: **Line** (**Claude Lizotte**), **Sylvie** et **Louis**.

Paquin, Jean-Louis: A trois-Rivières, le 20 octobre 1997, est décédé à l'âge de 73 ans, monsieur Jean-Louis Paquin, époux de dame Pauline Bergeron demeurant à Cap-de-la-Madeleine. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Roger (Jocelyne Côté), Pierre (Lise Maillette), Jocelyne (Pierre Bastarache), Lucie (Denis Béliveau), Lise (Marcel Beurivage), Guy (Nicole Lebrun), Jean (Micheline Boucher), Francine et Claire.

Paquin, Raymond. A Québec est décédé, le 2 octobre 1997, à l'âge de 69 ans, monsieur Raymond Paquin, époux de dame Jeannine Bérubé. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Daniel (Johanne Doucet), Suzanne (Richard Savard), Richard et Chantale (Claude Déry).

Paquin, Marcel. A Sherbrooke, le 29 septembre 1997 est décédé monsieur Marcel Paquin, frère de madame Marie-Marthe Paquin-Crête de St-Hermé-négilde où nous avons participé aux rencontres des Paquin-Crête.

Paquin Massie, Marie-Jeanne. A Montréal, le 27 septembre 1997, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Massie, épouse de feu Elphège Paquin. Elle laisse ses enfants: Yvon (Marielle Bouthyette), Gisèle (Réjean Gauthier), Claudette et Réal (Lucie St-Arneault).

Paquin-Mayrand, Marie-Jeanne. A Québec, le 26 septembre 1997, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Paquin, épouse de feu Joseph Mayrand demeurant à Deschambault. Elle laisse ses enfants: Hélène, Gérard (Gisèle Gro-leau), Francine (Donald Lavoie), Huguette et Raymond (Carolle Charette).

Asselin Niewiera Celine. Réginald Paquin nous informe que sa cousine Céline, fille de la soeur de son père Henri Paquin est décédée à l'âge de 69ans. Elle était l'épouse de Steve A. Niewiera. Elle a enseigné 37 ans comme employée de Bristol Public School Sys.

Paquin, Jeannette J. Labonte. October 1, 1997. Widow of Henry E. Paquin. Mother of Doris Laplume, Ernest and Norman Paquin. Born in St. Raphael, Quebec, a daughter of the late Adelard and Joséphine Lacroix-Labonté.

Henry L. Paquin, 78; ex-city clerk of Pawtucket, former representative

PAWTUCKET — Henry L. Paquin, 78, of Bucklin Street, a coordinator for the Rhode Island State Department of Community Affairs from 1973 until he retired, an award-winning city clerk and a former representative, died yesterday at Miriam Hospital. He was the husband of Doris F. (Masse) Paquin.

A lifelong resident of Pawtucket, he was a son of the late Henry L. Paquin Sr. and Roseline M. (Vaillancourt) Paquin.

Mr. Paquin was a Pawtucket city clerk from 1965 until 1972, and he was a state representative for seven years. He had been a jacquard weaver at one time.

He was an Army veteran of World War II, serving five years as a first lieutenant. He was awarded the Bronze Star, the Combat Infantryman's Badge and the European-African Middle-Eastern Campaign Medal with two stars.

He was a life member of the Rhode Island City and Town Clerks Association, serving as its president in 1971. He was a member of the New England Association of City and Town Clerks, serving as its director from 1970 to 1972, and a member of the International Institute of Municipal Clerks, serving as its director in 1967. He was a 1971 graduate of the first Syracuse University Institute.

He was the third clerk in Rhode Island to win the Certified Municipal Clerks Award. He co-authored the Rhode Island Probate Handbook and co-founded the One Week, Three Year course at Salve Regina University in 1975. He won the International Institute of Municipal Clerks Quill Award in 1988.

He was a member of the Amalgamated Lace Operators of America for many years, the Rhode Island Association of Former Legislators, AFSCME, the Rhode Island Retirees Chapter 94, and a life member of the 71st Division Association. He was a member of the Fifth United States Infantry Regiment Association and the Association DES Families Paquin Inc. He was a communicant of St. Cecilia Church, Pawtucket.

Besides his wife, he leaves three daughters, Virigina D. Thomas and Linda J. Sheally, both of Pawtucket, and Laraine H. Rawnsley of Seekonk; a sister, Anita M. Vignali of Pawtucket; six granddaughters and six great-grandchildren. He was the brother of the late Louis L. Paquin.

The funeral will be held tomorrow at 9 a.m. from the Manning-Heffern Funeral Home, 68 Broadway, with a Mass of Christian Burial at 10 in St. Cecilia Church, Central Avenue. Burial will be in St. Mary Cemetery, North Attleboro.

Association des familles Paquin inc
41 des Cantons, Charlesbourg, (Québec)
G1H 7B1 Tel : (418) 849-4501

Pages à utiliser pour ajouts, modifications ou corrections

Nom de famille : Prénom :

Année / Mois / Jour

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Date du décès :/...../..... Lieu :

Date du mariage :/...../..... Lieu :

Nom de famille du conjoint : Prénom :

Adresse :

No : Rue : App. : Ville :

Province ou état : Code postal ou zip :

Téléphone :

Votre père, nom de famille : Prénom :

Année / Mois / Jour

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Date du décès :/...../..... Lieu :

Date du mariage :/...../..... Lieu :

Votre mère, nom de famille : Prénom :

Année / Mois / Jour

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Date du décès :/...../..... Lieu :

Votre grand-père paternel :

Nom de famille : Prénom :

Année / Mois / Jour

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Date du décès :/...../..... Lieu :

Date du mariage :/...../..... Lieu :

Votre grand-mère paternelle:

Nom de famille : Prénom :

Année / Mois / Jour

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Date du décès :/...../..... Lieu :

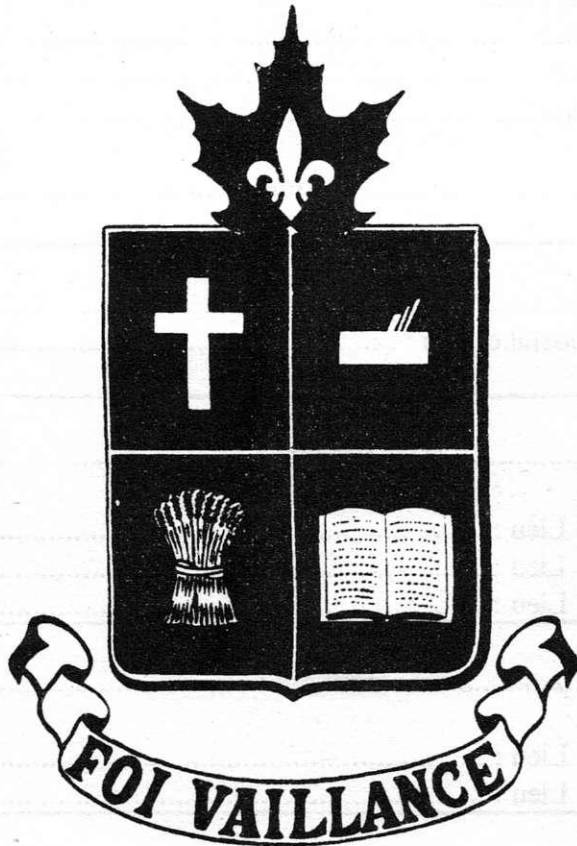
Pour vos enfants, compléter au verso s'il vous plaît.

3
M. & MME CHARLES-HENRI PAQUIN
41 DES CANTONS
CHARLESBOURG
G1H 7B1

ECHÉANCE ADUT 1998
PAQUIN
QUÉBEC

Société canadienne des Postes
Courrier: Publications canadiennes
Contrat No 94676

Bulletin de l'Association des Familles Paquin inc.
Edité par la Fédération des familles-souches québécoises inc.
Case postale 6700, Sillery (Québec) Canada G1T 2W2
PORT DE RETOUR GARANTI



NOUS VOUS OFFRONS:
ECUSSONS (PIN): 5.00
PLAQUES (AUTO): 5.00
CRAYONS 325e: 5.00
BULLETIN SOUVENIR DU
RASSEMBLEMENT: 3.00
PETITE H. DES F.PAQUIN
VOL. FRANCAIS: 15.00
VOL. ANGLAIS: 15.00
CASSETTE VIDEO (VHS)
DU 325e: 15.00

COTISATION ANNUELLE

M.
Mme Prénom: _____ Nom de famille _____
Mlle
Adresse: No: _____ rue: _____ App. _____

Ville _____ Etat ou Province: _____
Zip Code ou Code Postal: _____ Tél.: (____) _____ - _____

Renouvellement: Numéro de membre: _____ Nouveau membre:
Montant de la cotisation: 15,00\$ ou plus en don à L'A.F.P.= _____
Payable à: L'Association des Familles Paquin inc.
41 Des Cantons, Charlesbourg, Qué. G1H 7B1

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0710-5185
Bibliothèque nationale du Québec